

tion canadienne s'engagerait dans une guerre qui devrait nécessairement entraîner une dépense d'au moins quinze ou vingt millions, dans le but de forcer ces braves Chinois à consommer de l'opium? J'en doute. Mais je reprends la citation :

Voici une autre conséquence de cette situation, et qui n'a été signalée, ni par M. Monk, ni par le premier ministre. Dans ces conditions, le peuple canadien se trouvant à porter la responsabilité de la politique anglaise, son attention va se détourner de plus en plus de la politique canadienne pour ne plus s'occuper que de ce qui se passe dans la Grande-Bretagne. Or, la politique canadienne est déjà suffisamment compliquée. Notre pays couvre un vaste territoire; les intérêts d'une région ne sont pas toujours conformes à ceux d'une autre; nous avons des représentants de toutes les races sous le soleil; nous avons d'énormes ressources à mettre en exploitation.

Pour résoudre les problèmes qui nous sont soumis nous avons besoin de la plus haute sagesse, du sens politique le plus judicieux. Si nous sommes constamment distraits par la politique de l'ancien monde et troublé par les querelles du vieux continent, il nous sera impossible de donner à la situation de notre propre pays toute l'attention minutieuse et assidue qu'elle réclame.

Je dois citer aussi un extrait d'un autre article du même journal et de la même date intitulé "Partie du plan général", car cela vient à l'appui de ce que j'ai dit il y a un instant, comme résultat d'une vue d'ensemble de ce qui s'est passé à la conférence.

Cette proposition de créer une marine canadienne n'est qu'une partie d'un plan général que l'on est maintenant à mettre à exécution. Elle a été précédée d'une modification de la loi de la milice, conférant au Gouvernement le pouvoir, qu'il n'avait pas auparavant, d'envoyer les forces de terre en dehors des frontières du Canada. Cela est accompagné d'une réorganisation de ces mêmes forces qui les fera correspondre avec l'organisation de l'armée britannique afin que les troupes britanniques et canadiennes puissent s'entendre lorsqu'elles seront appelées à agir conjointement dans une guerre étrangère. L'intention de ceux qui donnent l'essor à ce nouveau mouvement est de développer graduellement en ce pays des forces navales et militaires considérables qui formeront partie d'une puissance militaire aux proportions mondiales et seront disponibles, sur appel, pour le service dans tout pays où les autorités centrales pourront les appeler.

Pareil plan ne saurait être mis à exécution dans son entier sans effectuer un changement fondamental dans le caractère et les aspirations de notre peuple.

L'auteur démontre ensuite très exactement et très sagement, je crois, que toute la manière de voir, l'idiosyncrasie, si je puis me servir de cette expression, la mentalité du peuple du pays seront complètement modifiées, et cette transformation sera celle d'un nouveau monde et d'une jeune nation en un vieux monde, avec tous les vices, les

M. MONK.

embarras et les difficultés qui résultent d'un changement aussi subit.

Je dis donc que nous n'avons ni contrôle sur le Gouvernement, ni représentant au Parlement qui font et défont les guerres et régissent nos destinées.

Maintenant, je veux dire un mot ou deux au sujet de la nature de ce changement proposé, et je vais le faire brièvement. Jusqu'en 1894, et même jusqu'à une date plus récente, le gouvernement britannique n'a jamais songé à demander au Canada autre chose que de pourvoir à sa propre défense. Jusqu'en 1894, jamais on n'avait demandé plus que cela, bien que la question eût été l'objet de l'attention constante du gouvernement impérial, et bien qu'en plus d'une occasion ce gouvernement nous eût donné sous une forme autorisée et officielle communication des conclusions auxquelles il en était arrivé. Comme je l'ai déjà dit, en ce qui concerne la défense nous n'avons jamais hésité à remplir le devoir qui semblait nous avoir été imposé avec raison. Nous en avons donné la preuve en 1776. Le très honorable premier ministre a rappelé ce que nous avons fait dans le temps. Nous en avons donné une autre preuve en 1812 et 1814.

Le peuple du Canada n'a épargné aucun sacrifice pour protéger le pays contre l'invasion américaine. Nous avons alors fait tout notre devoir et l'histoire l'atteste. Après que nous eûmes réussi à obtenir le gouvernement responsable en 1848, le gouvernement britannique a commencé à insister—je ne dis pas qu'il a eu tort; je dis qu'il a eu raison—que comme corollaire de la liberté que nous venions d'acquérir, nous devions pourvoir à notre propre défense et il importe que nous remplissions ce devoir. J'ai dit cela lorsqu'en réponse à un appel de mes électeurs je leur ai exprimé mon opinion sur cette question. Nous avons alors compris en ce pays qu'il nous fallait organiser notre propre défense et l'attitude de Cartier et de ses collègues, sur ce point, n'est pas douteuse. Nul n'a jamais suggéré alors que nous dussions aller au delà. Les déclarations de Cartier et de Macdonald le prouvent. Je ne crains pas d'affirmer que les traditions du parti conservateur, telles que je les comprends, démontrent le fait que tel était le programme du parti. Il parlait du principe qu'ayant obtenu le gouvernement autonome nous devions assumer la charge de pourvoir à notre défense. Ces déclarations n'ont jamais dépassé cela, et lorsque, parfois, l'on rappelle certaines expressions énergiques de la part de sir Georges Cartier et de sir John Macdonald sur la nécessité du maintien du lien britannique, ces expressions ont toujours été employées en réponse aux effusions des amis du premier ministre, du premier ministre lui-même, lorsqu'ils préconisaient les programmes tels que ceux qu'a décrits aujourd'hui mon honorable